



Rapport de La Célébration de la Journée Mondiale des Zones Humides 2009

La Journée Mondiale des Zones Humides commémore la date de signature de la Convention sur les zones humides, un traité intergouvernemental adopté le 2 février 1971 dans la ville Iranienne de Ramsar et constituant actuellement un cadre de coopération internationale en matière de conservation et d'utilisation rationnelle des zones humides.

Décidée en 1998 par le bureau de la Convention de Ramsar, cette journée est célébrée chaque année, à travers le monde, en reconnaissance des valeurs et services que les zones humides procurent à l'humanité.

Pour l'année 2009, le Secrétariat de la Convention a retenu comme thème "*D'amont en Aval*" les zones humides nous relient les uns aux autres, ce thème est parfaitement d'actualité, comme a rappelé Monsieur le Secrétaire Général de la Convention dans son message aux Parties Contractantes. En effet, il attire notre attention sur les différentes façons dont les zones humides dépendent les unes des autres et s'influencent mutuellement d'où la nécessité de coopérer et de collaborer avec tous les intervenants en vue de les préserver.

Se ralliant à l'effort international pour la conservation des zones humides, le Royaume du Maroc commémore cette journée depuis son instauration. Le Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification (HCEFLCD), point focal de la dite Convention, commémore cette journée à travers l'organisation de manifestations dans différentes régions du pays pour débattre du thème retenu chaque année par le Secrétariat de la Convention,

En relation avec le thème de l'année, la JMZH 2009 a été célébrée au cœur de la ville de Fès, au niveau du bassin du Sebou considéré comme l'un des plus importants bassins hydrauliques du Maroc.

En effet, le bassin du Sebou renferme près du tiers des eaux de surface du pays et constitue l'une des régions les mieux loties en terres irriguées et en industries. Les ressources en eau souterraine constituent, également, une part importante du patrimoine hydraulique du bassin. Elles représentent des réserves accumulées depuis de longues années et une richesse qui se reconstitue d'année en année grâce à l'infiltration des eaux de pluies.

Cependant, ce bassin connaît une activité industrielle très développée. Les unités importantes à l'échelle du bassin sont : les sucreries, les papeteries, les huileries, les tanneries, les cimenteries, l'industrie du textile et la raffinerie de pétrole. Cette intense activité entraîne la dégradation continue et prononcée de la qualité des eaux souterraines et des eaux de surface, en plus de l'impact de la surexploitation des eaux souterraines très visible dans divers sites de la région.

La célébration de la JMZH 2009 a eu lieu le lundi 2 février 2009 à la salle de conférences de la préfecture Fès-Médina et a été organisée en collaboration avec la Wilaya de la région Fès-boulemane, l'Institut Scientifique de Rabat, le Groupe de Recherche pour la Protection des Oiseaux au Maroc (GREPOM) et la Société Protectrice des Animaux et de la Nature (SPANNA). La manifestation s'est déroulée conformément au programme ci-après :

- Ouverture de la journée par des allocutions du représentant du président de la Région Fès-Boulemane, de Monsieur le Haut Commissaire aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification et de Monsieur le Wali de la Région Fès-Boulemane.
- Présentation de cadrage du Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte Contre la Désertification portant sur :
 - Un aperçu sur la diversité, l'importance et les valeurs des zones humides aux Maroc.
 - Les efforts du HCEFLCD en matière de conservation des Zones humides et axes d'intervention
 - La problématique de leur gestion
 - Les démarches pour la mise en place d'une stratégie de conservation et d'utilisation durable de ces milieux
- Des exposés thématiques portant sur:
 - Stratégie et programme du Haut Commissariat en matière d'aménagement intégré des bassins versants et impacts sur les zones humides;
 - Conservation des zones humides, étude de cas au niveau du bassin hydraulique de Sebou;
 - Gestion des crises de sécheresse et Impacts sur les zones humides.

A l'occasion de cette journée, les éléments d'information suivants ont été préparés :

- Un communiqué de presse concernant la journée ;
- Des banderoles annonçant la journée ;
- Des affiches en arabe et en Français ;
- Un dépliant comportant le programme de la journée ;
- Le document sur les bassins hydrographiques et les zones humides élaboré par le Secrétariat de la Convention.

La journée a été marquée par une large participation des représentants de tous les Départements Ministériels concernés, des ONGs et des Autorités locales.

Dans son allocution d'ouverture, Mr. Le Haut Commissaire a mis l'accent sur les valeurs et fonctions des zones humides et en particulier leur rôle dans l'atténuation des phénomènes climatiques tel que les inondations et les sécheresses. Il a par ailleurs présenté les efforts entrepris par le Haut Commissariat pour la gestion et la conservation des zones humides au Maroc.

Après les exposées, le débat a été ouvert et les discussions ont porté sur des questions en relation avec la thématique retenue cette année.

Les différentes questions soulevées ont permis de constater :

- La baisse du niveau d'eau dans les zones humides à cause de la diminution des précipitations et des prélèvements excessifs au niveau des bassins versants ;
- La prédisposition des zones humides marocaines à la surexploitation ;
- L'omission des valeurs des zones humides pour la biodiversité dans tous les plans d'aménagements à l'exception des plans d'aménagement des aires protégées ;
- La prise de conscience des problèmes de conservation des zones humides par les gestionnaires et les aménagistes ;

- L'existence d'un arsenal juridique qui peut être mis en œuvre pour protéger les zones humides et rationaliser les prélèvements au niveau de leur environnement ;
- La multiplicité des intervenants au niveau des zones humides ;
- La nécessité de développer une vision commune pour une gestion durable et intégrée des zones humides ;
- L'importance de la recherche scientifique pour l'amélioration des connaissances sur les zones humides en vue d'une gestion appropriée de ces milieux ;
- Les grandes potentialités des zones humides marocaines qui méritent d'être classées sites Ramsar.

La journée a été clôturée par la formulation de recommandations qui sont résumées ci-après :

- Etablir un inventaire national des zones humides en vue de disposer d'une base de données sur tous les sites zones humides ;
- Développer la recherche scientifique visant l'amélioration de la gestion durable des zones humides ;
- Etudier la possibilité de transfert d'eau pour réalimenter les zones humides asséchées dans le cadre de la réhabilitation de ces milieux ;
- Intégrer les zones humides dans les études d'impact relatives aux projets d'aménagement hydrauliques ;
- Prendre en compte la préservation des zones humides dans les plans d'aménagement intégrés des ressources en eau ;
- Optimiser l'utilisation de l'arsenal juridique existant en matière de gestion de l'eau pour la protection des zones humides ;
- Améliorer le cadre institutionnel de gestion des parcours, des terrains agricoles et des ressources en eau dont dépendent les zones humides ;
- Intégrer la conservation de la biodiversité des zones humides dans la loi sur l'eau ;
- S'attaquer aux problèmes liés aux facteurs anthropiques dont les impacts sont plus évidents ;
- Améliorer les aspects de communication et de sensibilisation sur l'importance des zones humides ;
- Etablir un partenariat stratégique entre le Haut Commissariat et le Secrétariat d'Etat chargé de l'Eau et de l'Environnement par l'élaboration d'un plan d'action national pour la sauvegarde des zones humides.
- Renforcer la collaboration avec les autres partenaires à tous les niveaux (public, privé, collectivités locales, ONG) pour la conservation et l'utilisation durable des zones humides ;

Affiche en arabe annonçant la journée

2 فبراير: اليوم العالمي للمناطق الرطبة

تحت شعار:

من العالية إلى السافلة

المناطق الرطبة
تربط بعضنا
ببعض



فاس، 2 فبراير 2009

